Caen la mer

Sillage

JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAEN LA MER

n°30 / Mars. Avril. Mai 2011

Jardin secret

Le bois du kart de Carpiquet p. 4

Logement

Les Clés pour louer solidaire p. 8

Agglomération

De la SMN aux technologies de pointe... p. 11

Portrait

Danseuse pas si classique ! p. 20

questionnaire p. 13 à 16

20 ans d'actions de Caen la mer : votre sélection

1er Rénovation des piscines et futur stade nautique

2e Pour une Ligne à grande vitesse

3e Projet de bibliothèque multimédia (BMVR)

© J. Guerrilly

© OMA

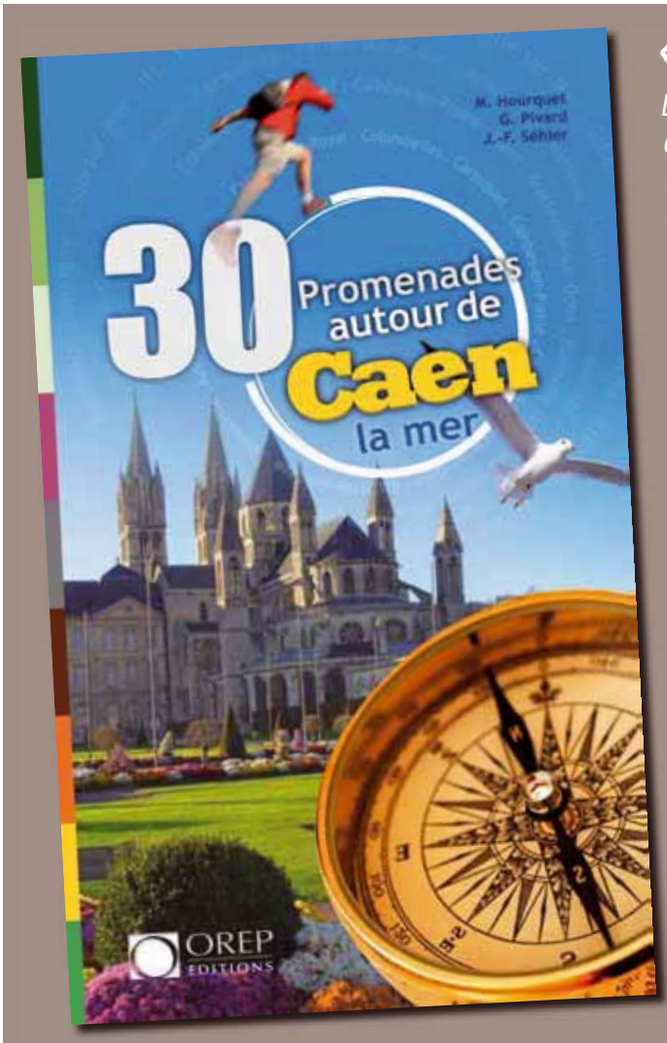

« La Godasse »

Les trois auteurs du guide, Michel Hourquet, Jean-François Séhier et Gilles Pivard sont des randonneurs chevronnés qui se retrouvent au sein de l'association « La Godasse » pour sillonner les chemins creux de Caen et de ses environs. Ils ont élaboré ces circuits de toute pièce. Les promenades emmèneront les marcheurs de Caen jusqu'à la mer (ou l'inverse…) par des sentiers souvent ignorés, mais qui illustreront de manière très concrète ce qu'est Caen la mer : un territoire, des hommes et un patrimoine à (re)découvrir.

A pied à la découverte de l'agglo !

UN NOUVEAU GUIDE ILLUSTRÉ VA BIENTÔT GARNIR LES SACS DES MARCHEURS. INTITULÉ « 30 PROMENADES AUTOUR DE CAEN LA MER », IL PROPOSE AUX RANDONNEURS CHEVRONNÉS OU AMATEURS, COMME AUX SIMPLES CURIEUX, DE (RE)DÉCOUVRIR LES CHARMES ET LES SECRETS DE CAEN LA MER À PARTIR DE CIRCUITS PÉDESTRES DESSINÉS DANS LES 29 COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION. A VOS MARQUES, PRÊTS… MARCHEZ.

Incontournables et coins secrets

Les promeneurs découvriront les monuments incontournables du patrimoine de l'agglomération. Mais les balades offrent aussi à la curiosité des promeneurs les petits coins secrets et les trésors qui font le charme du territoire (patrimoine de la reconstruction, les cours d'eau, les arbres, les villas du littoral…). Les auteurs du guide estiment que de nombreux habitants de Caen la mer ne connaissent pas toute la richesse de ce territoire. Ceux qui pensent le contraire seront surpris.

Des promenades pour tous niveaux

Les 30 promenades présentées parcourent les 29 communes qui composent Caen la mer. Elles privilégient l'utilisation du réseau Twisto pour se rendre au point de départ des promenades… Très pratique pour éviter de prendre son véhicule ou de revenir sur ses pas. Élaborés pour tous les publics (familles, enfants et adultes, randonneurs…), les circuits mesurent de 5 à 13 km, pour une durée de 1 à 4 heures. Le plus long est de 18 km.

Le guide « 30 promenades autour de Caen la mer » est publié aux éditions OREP, sera en kiosque dans les points de vente habituels, au prix de 15€.

PLUS D'INFORMATIONS SUR **www.caenlamer.fr**

Caen la mer

Les 29 communes de la Communauté d'agglomération de Caen la mer

Authie [1]
Bénouville [2]
Biéville-Beuville [3]
Blainville-sur-Orne [4]
Bretteville-sur-Odon [5]
Caen [6]
Cambes-en-Plaine [7]
Carpiquet [8]
Colombelles [9]
Cormelles-le-Royal [10]
Cuverville [11]
Démouville [12]
Épron [13]
Éterville [14]
Fleury-sur-Orne [15]
Giberville [16]
Hermanville-sur-Mer [17]
Hérouville Saint-Clair [18]
Ifs [19]
Lion-sur-Mer [20]
Louvigny [21]
Mathieu [22]
Mondeville [23]
Périers-sur-le-Dan [24]
Saint-Aubin-d'Arquenay [25]
Saint-Contest [26]
Saint-Germain-la-Blanche-Herbe [27]
Sannerville [28]
Villons-les-Buissons [29]

Déchets : le numéro vert (appel gratuit)

N° Vert 0 800 00 14 29

La prochaine séance de Caen la mer

Le prochain conseil communautaire se tiendra le vendredi 24 juin 2011 (18h, ésam Caen). Les séances sont toujours publiques. L'ordre du jour sera diffusé par voie de presse et sur le site internet de Caen la mer.

CHIFFRE CLÉ

472 586

C'est le nombre de visites en 2010 sur le site caenlamer.fr, soit une moyenne mensuelle de 39 382 visiteurs (dont 21 632 visiteurs différents). 2 061 083 pages ont été lues dans l'année.

Datamatrix : mode d'emploi

Ci-dessous, un « code barre 2 D » qui, par une simple lecture par votre téléphone portable, vous permet de vous connecter directement à une page web.

Pour lire ce code, utilisez un lecteur Datamatrix.

Il existe plusieurs types de codes, Caen la mer utilise pour l'instant le code « Datamatrix », totalement libre et lisible avec des applications gratuites. Par exemple, Mobiletag sur Iphone. Vous téléchargez cette application, vous l'ouvrez, l'appareil photo de votre téléphone est alors automatique déclenché, il lit le code et, après un signal sonore indiquant la bonne connexion, votre téléphone ouvre automatiquement la page web visée. Bonne lecture.

éditorial

PERSPECTIVES

Rassemblons nos moyens

Au terme d'un long parcours législatif, la loi portant réforme des collectivités territoriales a finalement été adoptée le 16 décembre 2010. Chacun jugera, en fonction de ses choix personnels, du résultat de ce texte, qui constitue toutefois le point de départ de plusieurs chantiers majeurs pour les communautés, au premier rang desquels l'achèvement de la carte intercommunale.

Ce chantier nous encourage à échanger avec nos territoires voisins et à leur tendre la main. C'est pour nous l'occasion de démontrer l'intérêt que les communes de la grande agglomération, y compris les plus petites, peuvent trouver à nous rejoindre. Car c'est en rassemblant nos moyens et en structurant nos initiatives que nous pourrons relever les défis du XXIe siècle.

C'est l'intérêt des collectivités, mais surtout celui des citoyens. Vous avez été plus d'un demi-millier à répondre au questionnaire édité à l'occasion des 20 ans de l'intercommunalité caennaise. Nous avons pu mesurer, à la lecture de vos réponses, à quel point le développement économique, l'élévation du niveau des compétences et l'amélioration des services offerts à la population, étaient importants à vos yeux. Tout cela peut se faire de façon plus efficace encore lorsqu'on est plus nombreux, et que l'on décide de mettre en commun nos intelligences et nos moyens.

C'est cette philosophie qui a conduit à la labellisation de Caen la mer comme « Territoire leader du mobile sans contact » par le Ministère de l'Industrie ; c'est elle aussi qui a présidé à notre mobilisation en faveur des populations les plus fragiles de notre agglomération, pour protester contre le désengagement de l'Etat des dispositifs en faveur de la politique de la ville et de soutien à la construction de logements sociaux.

C'est cette philosophie que nous devons aujourd'hui défendre pour porter encore plus haut l'ambition de notre capitale régionale.

Philippe Duron
Président de la communauté d'agglomération Caen la mer

Caenlamer
nº30
Sillage

Journal de la Communauté d'agglomération Caen la mer

21, place de la République • 14050 Caen cedex 4 • Tél. : 02 31 39 40 00
Internet : www.caenlamer.fr • **E-mail** : caenlamer@agglo-caen.fr / **Directeur de la publication** : Philippe Duron / **Codirecteur de la publication** : Jacques Lelandais / **Rédacteur en chef** : Gérard Fourquet / **Adjoint au rédacteur en chef** : Marc Thébault / **Rédaction, photos, maquette et mise en page** : aprim-caen.fr / **Photo de une** : aprim / **Impression** : Corlet Roto • N° ISSN 1761-7308 - Dépôt légal à parution. • **Tirage** : 113 000 exemplaires.

JARDIN SECRET

Carpiquet
Pascal Sérard
Maire

Dans chaque numéro, le maire d'une commune de l'agglomération livre son "jardin secret".

Le bois du kart revit

« Je n'ai pas hésité la moindre seconde pour faire mon choix. Tous les gamins de Carpiquet connaissent le bois du kart. Ceux de ma génération ont tous fait les pitres là-bas. Après la Seconde Guerre mondiale, une piste de karting a été aménagée au bout du tarmac de l'aéroport, sur la zone de stationnement que les Allemands avaient aménagée pour leurs avions. En vélo, en cyclomoteur ou en moto, tous les enfants sont venus y faire des tours de piste. Certaines autos-écoles y venaient même avec leurs élèves pour leur apprendre à faire des manœuvres. En 2008, la municipalité a décidé de réaménager cette ancienne piste afin de lui donner une nouvelle vie. Nous avons acquis les deux petites parcelles nécessaires, dès la prise de fonction de la nouvelle équipe, afin d'en faire un pôle des sports. Aujourd'hui, nous avons réalisé deux terrains de foot, dont un en synthétique. D'ici 2013, une aire de promenade pour les familles va être aménagée avec un espace pique-nique pour que les habitants y viennent avec plaisir. »

AGGLOMÉRATION

Le Cap Horn prend des couleurs

Le foyer d'accueil de nuit pour hommes majeurs sans abri, le Cap Horn, a fait peau neuve. Une peinture murale très colorée, un « graph », habille désormais l'escalier de service de cet équipement géré par Caen la mer. Kévin Le Corre est le jeune artiste qui a réalisé ce travail. « Il nous a démontré, par les photos de ses autres réalisations, qu'il avait ce talent-là, explique Sandrine Paisnel, travailleuse sociale. Il s'est inspiré de l'environnement naturel qui entoure le bâtiment : roche et verdure avec un rappel de l'élément marin, associé au nom Cap Horn. Le résultat, simple et agréable à regarder, est une véritable œuvre ». L'artiste l'a réalisée en une semaine seulement (il a travaillé tous les après-midis). « Grâce à ce graph, l'arrivée des résidants au Cap Horn est plus accueillante, apprécie Sandrine Paisnel. Et les résidants sont contents. » Pour mémoire, le foyer peut accueillir jusqu'à 36 personnes pour des périodes plus ou moins longues, selon les cas. Caen la mer améliore régulièrement le quotidien : une table de ping-pong outdoor a été achetée ainsi qu'un sac de frappe, avec les paires de gants qui vont avec.

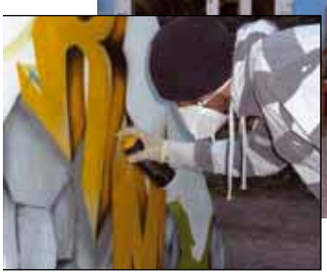

ABRÉGÉ

Le tour du monde des cultures

En mai prochain, toutes les communautés d'Hérouville-Saint-Clair invitent le public à partager et découvrir leurs cultures, pendant la fête des communautés qui n'a pas d'équivalent dans la région. « Aucun événement ne résume mieux le concept de diversité qui forge l'identité d'Hérouville-Saint-Clair, souligne Sylviane Lepoittevin, maire-adjoint en charge de la culture, de l'animation et de la vie associative. Chaque année, les visiteurs se pressent par milliers au château de Beauregard pour s'offrir un tour du monde de musiques, de danses, de couleurs, d'odeurs, de saveurs. » Depuis 33 ans, le succès va au-delà de la commune.

PRATIQUE :
La 33e fête des communautés se tiendra le dimanche 29 mai, dès 11 h, au domaine de Beauregard (entrée libre).

L'accès aux documents administratifs simplifié

Afin d'améliorer encore les relations entre l'administration et le public, Caen la mer vient de désigner Mathieu Laillé, responsable du Service des Affaires Juridiques (SAJ), comme étant la Personne responsable de l'accès aux documents administratifs (Prada) et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques. Depuis janvier 2011, ce service permet aux personnes physiques et morales de demander la communication d'un document administratif et le droit de réutilisation des informations publiques, sous certaines conditions très précises.

PLUS D'INFOS :
ww.caenlamer.fr

TRANSPORTS EN COMMUN

6 000 habitants interrogés sur leurs déplacements quotidiens

MENÉE JUSQU'EN MARS 2011, L'ENQUÊTE MÉNAGES-DÉPLACEMENTS A PERMIS D'INTERROGER À DOMICILE PRÈS DE 6 000 HABITANTS DE CAEN LA MER SUR LEURS DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS. L'ANALYSE DES RÉPONSES PERMETTRA DE MIEUX PRÉPARER LES TRANSPORTS COLLECTIFS DE DEMAIN.

De novembre à mars dernier, 2 950 ménages de l'agglomération Caen la mer ont été interrogés à domicile sur leurs habitudes de transport en semaine (voiture, bus tram, train, marche à pied...). Cette Enquête Ménages-Déplacements (EMD), lancée par Caen Métropole (1), Viacités et le Département du Calvados, a été étendue à l'ensemble du territoire calvadosien avec un questionnement par téléphone auprès de 4 500 ménages. 2 400 autres foyers, dont une partie de l'agglomération, ont eux été interrogés sur les déplacements du week-end.

Au total, l'enquête aura permis de mieux cerner les types de pratiques de déplacements de près de 9 800 ménages (14 000 personnes). « Il s'agit de comprendre comment les habitants de notre département et notamment ceux de l'agglomération Caen la mer se déplacent aujourd'hui », précise Eric Vève, Président de Viacités. « Cette enquête nous permettra de répondre à des questions fondamentales liées aux déplacements de nos concitoyens. Ce sera une source pour approfondir les sujets d'actualité, notamment les rythmes urbains ou les projets mobilité ».

DES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Chaque partenaire y voit un outil formidable au service des politiques de transport qu'il mène. Ainsi, Philippe Duron, Président de Caen-Métropole et de l'agglomération Caen la mer se réjouit d'une telle initiative. « La question d'une Enquête Ménages-Déplacements se pose depuis près de dix ans dans la grande agglomération caennaise. Elle voit enfin le jour. Il s'agira autant de mesurer les dynamiques et les conséquences des mobilités des habitants de la grande agglomération que de les comparer à celles des autres agglomérations françaises, dont une cinquantaine a déjà procédé à une telle étude. » Même satisfaction du côté du Conseil général du Calvados où l'enquête permettra de construire les politiques de transports de demain, liées aux Bus verts, au vélo, au covoiturage...

Et les questions environnementales sont au cœur des préoccupations des différents partenaires de l'opération. Ils mettent en avant les enjeux de développement durable et indiquent la nécessité de développer ainsi des solutions innovantes de déplacements limitant les impacts environnementaux et climatiques.

Après traitement et analyse des réponses, les résultats de l'enquête seront dévoilés en septembre prochain.

© emd@patricelebris

2 950 ménages de Caen la mer ont été interrogés à domicile sur leurs habitudes de transport (voiture, bus tram, train, marche à pied...).

(1) Syndicat Mixte qui élabore les orientations de l'aménagement du territoire de la grande agglomération caennaise (143 communes).

QUI FINANCE L'EMD ? QUI L'UTILISE ?

L'EMD est financée par l'Europe, l'Etat, la Région Basse-Normandie, la CCI de Caen, Caen-Métropole, le Conseil général du Calvados et Viacités. L'université de Caen et l'Aucame y sont associées. L'EMD sera un outil de recherche pour les étudiants-chercheurs. L'Aucame, l'agence d'urbanisme de Caen-Métropole, sera un des plus grands utilisateurs des résultats de l'EMD pour ses études.

ABRÉGÉ

La Cité de la mobilité durable avec Caen la mer

Lors du prochain salon Ouest Collectivité au parc des expositions de Caen (jeudi 14 et vendredi 15 avril 2011), avec le soutien de Caen la mer, la « Cité de la mobilité durable (CIMOD) » fera étape à Caen. Sous un vaste chapiteau, sur l'esplanade du hall 2, ce salon itinérant fera la promotion des solutions d'écomobilité, d'infrastructures de recharge et des véhicules propres disponibles sur le marché. L'événement, qui s'adresse aux collectivités, professionnels et citoyens, fédère l'ensemble des acteurs de la mobilité durable autour de conférences, d'une grande exposition gratuite et d'essais sur route avec des véhicules à basses émissions. Le samedi 16 avril sera justement une journée réservée au grand public (www.cimod.fr).

DANS LA LUMIÈRE

Pour un Caen-Paris en 1h15

Dans le cadre du projet de Ligne nouvelle Paris-Normandie (LNPN), une nouvelle conférence des exécutifs bas-normands, réunissant autour du Président de Région les Présidents des trois Conseils généraux et les cinq Présidents d'agglomérations, a validé la contribution bas-normande pour préparer le débat public qui sera organisé cet automne. A l'issue du dernier comité de pilotage (le 15 février 2011 à Paris), réunissant l'Etat, la SNCF, RFF, les trois régions ainsi que les agglomérations concernées, Philippe Duron, président de Caen la mer, a rappelé que Caen, au même titre que Le Havre, devait être à 1h15 de Paris : « il est important que tous se rassemblent autour de cet objectif. »

AGGLOMÉRATION

« Il est urgent de dévier la route de l'aéroport »

A CAUSE DE LA ROUTE QUI LA LONGE, LA PISTE PRINCIPALE DE L'AÉROPORT DE CAEN-CARPIQUET, PROPRIÉTÉ DE CAEN LA MER, NE PEUT ÊTRE EXPLOITÉE SUR SA TOTALITÉ. IL REVIENT AU CONSEIL GÉNÉRAL DU CALVADOS DE DÉTOURNER L'AXE ROUTIER. MARC LEVILLY, 5E VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION, EXPLIQUE LES ENJEUX DE CE DOSSIER D'AVENIR.

Pourquoi faut-il dévier la route départementale 9 qui longe l'aéroport de Caen-Carpiquet ?

La piste principale de l'aéroport fait 1.900 mètres de long. Or, pour des raisons de sécurité liées à la présence de cet axe routier, les avions qui atterrissent et qui décollent de Caen-Carpiquet ne peuvent utiliser que 1.600 mètres. Trop proche, la RD 9 gêne l'aviation et empêche les appareils de profiter des 300 mètres de piste.

En quoi est-ce utile de dévier cette route ?

Il nous faut récupérer l'intégralité de cette piste. L'aéroport fait partie des outils dont l'agglomération mais aussi le département et la région ont besoin pour que les acteurs économiques - en particulier - puissent se projeter rapidement sur le territoire national et européen. L'intérêt réside donc dans la qualité et la sécurité des vols actuels mais aussi dans la préservation du trafic futur car nous devons être en mesure d'accueillir des avions qui, avec 1.900 mètres, pourront décoller ou atterrir à pleine capacité de leurs moyens. Aujourd'hui, certains opérateurs renoncent à venir à Caen faute de pouvoir utiliser l'intégralité de la piste.

La piste principale, refaite l'été dernier, est longue de 1.900 mètres. Or, pour des raisons de sécurité liées à la proximité de la route départementale, les avions ne peuvent en utiliser que 1.600 mètres.

Donc, selon vous, il faut dévier la route avant même d'envisager l'allongement de la piste ?

Oui. Le projet d'agglomération de Caen la mer que nous avons définitivement adopté en 2010 est clair. Il mentionne[1] que nous devons « conserver les fonctionnalité de l'aéroport : resurfacer la piste - ce que nous venons de faire l'été dernier - et allonger la piste dans la limite nécessaire du maintien du trafic actuel. » A ce jour et dans le cadre du trafic actuel, il n'est pas nécessaire d'allonger la piste. Mais nous devons être en capacité de réaliser un allongement dans des délais réduits si cela devenait nécessaire au maintien de l'activité de l'aéroport. Or la présence de la RD9 en bout de piste constitue un obstacle tel que ne pourrions probablement pas réagir dans des délais suffisamment courts.

Qui est compétent pour détourner cet axe routier ?

Comme la route est départementale, il revient au Conseil général du Calvados d'engager les travaux. Ce dévoiement doit être engagé sans retard si l'on veut assurer l'avenir de l'aéroport : qu'il s'agisse de la sécurité ou de la récupération de la pleine capacité de la piste, les enjeux justifient pleinement que le Conseil général complète très rapidement les importants investissements qui viennent d'être réalisés et financés par l'Agglomération.

[1] Dans son objectif n°8. Le projet « Pour une agglomération capitale » est consultable sur le site www.caenlamer.fr

DES PERSPECTIVES FAVORABLES POUR 2011 APRÈS UNE ANNÉE 2010 TRÈS PERTURBÉE

100 jours de fermeture ! *2010 aura été une année atypique pour l'aéroport de Caen-Carpiquet. Du fait des conditions climatiques, des nuages de cendre du volcan islandais, et des différents mouvements sociaux, 243 mouvements ont du être annulés. Pour sa part, le chantier de rénovation de la piste a nécessité 49 jours de fermeture. Au total se sont environ 20 000 passagers qui ont été perdus. Sans ces événements, l'activité aurait été légèrement inférieure à 100 000 passagers commerciaux et en progrès par rapport à 2009. Malgré tout, l'aéroport de Caen reste de loin le premier aéroport normand pour ce qui concerne les lignes régulières et le trafic affaires. Les premiers mois de l'année montrent que la tendance est favorable et que l'objectif qui consiste à repasser la barre des 100 000 passagers commerciaux en 2011 est réaliste.*

ABRÉGÉ

Epandage des boues : enquête publique à venir

La révision du plan d'épandage des boues de la station d'épuration du Nouveau Monde de la communauté d'agglomération va être engagée d'ici peu. Après instruction par les services de l'Etat, elle donnera lieu à une enquête publique (sur une durée d'un mois) qui devrait être assurée par une commission réunissant trois commissaires-enquêteurs. Elle devrait intervenir avant l'été.

© Jean-Marie Lio/NCR 2010

DANS LA LUMIÈRE

Le nautisme à l'honneur en mai

Du 19 au 29 mai 2011 (départ dimanche 22 mai) se déroulera la 2e édition de la Normandy Channel Race. L'événement nautique (une course en double sur Class 40) propose un parcours d'environ 1000 milles en Manche, mer Celtique et mer d'Irlande, au départ et retour de Caen. Avec la mise en place des Class 40 au bassin Saint-Pierre, en centre-ville de Caen, la présence d'un village sur le quai Vendeuvre, une descente en flotte du Canal de Caen à la mer le dimanche 22 mai avant le départ, la remise des prix prévue le dimanche 29 mai à Caen, c'est tout un programme d'animations qui mettra en fête et à l'honneur Caen la mer. Le skipper de l'agglomération, Marc Lepesqueux, participe à cette course.

ENVIRONNEMENT

Opération composteurs

POURQUOI ACHETER DU TERREAU ALORS QU'IL EST POSSIBLE D'OBTENIR UN COMPOST NATUREL ET GRATUIT À PARTIR DE SES PROPRES DÉCHETS VERTS ? LE COMPOST OBTENU EST COMPARABLE À L'HUMUS DES FORÊTS ET CONSTITUE UN VÉRITABLE AMENDEMENT POUR LE JARDIN.

Placé au fond du jardin, le composteur transforme les déchets verts en une nourriture parfaite pour vos plantes.

Depuis 2005, ce sont près de 4 000 composteurs qui ont été distribués sur les communes de Caen la mer. En 2011 et 2012, la communauté d'agglomération va mener une vaste campagne de valorisation des déchets de cuisine et de jardin en généralisant la distribution de composteurs sur l'ensemble de son territoire. Il reste encore une douzaine de communes à solliciter, soit plus de 25 000 foyers qui recevront progressivement d'ici 2012 un courrier les invitant à venir chercher un composteur.

LE GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT ET LA PRÉVENTION EN ACTION !

L'opération de promotion du compostage domestique réalisée par Caen la mer a été reconnue site pilote par l'Ademe (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et son Plan National de Soutien au Compostage domestique. Depuis le 1er janvier 2011, le SYVEDAC (Syndicat de Valorisation et d'Elimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise) s'est engagé dans un programme local de prévention des déchets dont l'objectif est de réduire à minima la production des ordures ménagères et assimilées de 7 % par habitant sur 5 ans. La promotion du compostage domestique fait donc partie intégrante du programme de prévention puisqu'il contribue aux objectifs définis dans la loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement. La campagne de promotion du compostage domestique sera suivie d'une large sensibilisation autour du compost, mais aussi de l'éco jardinage, de la valorisation des déchets de jardin... Deux maîtres composteurs récemment recrutés animeront et proposeront sur l'ensemble du territoire du SYVEDAC des informations et conseils sur la gestion des déchets verts (broyage, paillage) au domicile des particuliers et lors de manifestations.

JARDINEZ FACILEMENT

Feuilles mortes, branchages et tailles de haies peuvent être réutilisés dans le jardin sous forme de paillage. Pour cela, rien de plus simple : broyez ces résidus de jardin à la tondeuse et déposez les aux pieds des arbres ou des fleurs. Attention à ne pas mettre de branchages trop gros. Les atouts de cette technique sont nombreux. Elle évite la repousse des herbes disgracieuses et donc l'utilisation de désherbant. Le paillage garde aussi l'humidité et permet de faire des économies d'eau. Et il contribue à la biodiversité. Sous le paillage vit et se développe une faune d'insectes importante qui va notamment servir de nourriture à d'autres animaux, comme les oiseaux. Une technique écologique autant qu'économique.

ABRÉGÉ

Vers la fin des produits phytosanitaires, Caen la mer s'engage aussi !

Caen la mer a signé une charte d'entretien des espaces publics avec l'association FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) pour l'amener à des méthodes plus respectueuses de l'environnement et limiter l'utilisation de produits phytosanitaires sur ses espaces verts. L'association accompagnera la collectivité dans sa démarche avec un bilan des pratiques, la formation des élus et techniciens pour de nouvelles actions éco-responsables.

Opération test « valorisation des déchets verts au domicile » sur deux communes de l'agglomération

Fleury-sur-Orne et Villons-les-Buissons se sont portées volontaires pour tester de nouvelles pratiques plus écologiques sur certains secteurs de leur territoire. Les objectifs de ces deux opérations test visent à limiter les quantités de déchets verts à collecter, à favoriser la valorisation au domicile des déchets de jardin et de cuisine, à faciliter la présentation des déchets verts sur le domaine public et améliorer les conditions de travail des agents de collecte. Pour atteindre ces objectifs, la communauté d'agglomération a remis à chaque foyer participant à l'opération, un composteur individuel, un bac à déchets verts de 240 litres et dispensé des conseils et des informations sur la gestion des déchets verts à la source. Ces différentes dispositions ont permis de diminuer le poids des déchets verts et la fréquence de collecte en porte à porte (une collecte tous les 15 jours de mars à novembre et pas de collecte en décembre, janvier et février).

Caen la mer regroupe ses services

Le déménagement des services de Caen la mer se poursuit. Après une série de légers travaux de rénovation, l'intégration progressive des différents services se poursuit rue du Colonel Rémy à Caen. Dès avril 2011, les services du développement économique, du littoral et du sport rejoindront la direction Habitat-Foncier-Aménagement, déjà sur le nouveau site depuis septembre 2010. Ils seront rejoints dès le mois de mai par la direction de la communication, puis par l'ensemble des services situés aujourd'hui 21, place de la République. Parallèlement, les directions de la construction et de l'environnement, du développement durable, de l'eau et de l'assainissement étudient les possibilités d'aménagement du bâtiment Neptune, sur la zone CITIS à Hérouville.

Nouvelle adresse
Communauté d'Agglomération Caen la mer
8, rue du Colonel Gilbert Renault Rémy
CS 15094 - 14050 Caen Cedex 4 / Tél. : 02 31 39 40 00 (inchangé)
Courriel : caenlamer@caenlamer.fr

LOGEMENT

Les Clés pour louer solidaire

LES CLÉS DES PAYS NORMANDS EST UNE AGENCE IMMOBILIÈRE DE GESTION LOCATIVE SOCIALE. SON ÉQUIPE ACCOMPAGNE ET GARANTIT LES PROPRIÉTAIRES QUI SOUHAITENT LOUER LEUR BIEN À DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ.

Un logement décent pour repartir du bon pied... « C'est la première pierre de l'édifice », estime Hervé Girard, directeur des Clés des Pays Normands. Cette agence immobilière associative de gestion locative sociale a été créée en 1999, au sein du mouvement PACT (lire encadré). « Nous gérons actuellement 221 logements à loyer très social sur toute la Basse-Normandie, dans le parc public et privé, dont 49 sur le territoire de Caen la mer[1] », poursuit-il. La particularité de l'agence ? « Nous assurons un suivi social de chacun de nos locataires, l'objectif étant de les maintenir dans un logement, qui plus est décent. Cela passe par des visites régulières à domicile et la recherche de solutions en cas de difficultés à régler leurs loyers », résument Cindy Courbaron et Cécile Mériaux, les deux salariées de l'agence.

Les demandes de logement sont traitées suivant les priorités. « Elles nous sont adressées par nos partenaires : les conseils généraux, les CCAS..., expliquent-elles. Elles concernent la plupart du temps des bénéficiaires de minima sociaux, ayant des enfants, mais aussi des personnes âgées ou handicapées. » Les Clés des Pays Normands est ainsi à la recherche de nouveaux logements décents et adaptés, notamment dans le parc privé. « Nous sommes à la disposition des propriétaires pour les accompagner dans leurs démarches de réhabilitation lorsque c'est nécessaire. Nous les orientons également vers les dispositifs d'aides financières, et leur proposons aussi des garanties contre les risques d'impayés », détaille le directeur de l'agence.

La location sociale séduit de plus en plus de propriétaires, sensibilisés à cette démarche en faveur de l'insertion. Et même si le plafonnement des loyers, conventionnés pour 10 ans, peut provoquer des réticences, l'équilibre finit par être atteint grâce aux aides, notamment fiscales.

Depuis sa création, il y a douze ans, les Clés des Pays Normands a dépassé les 500 locataires.

Cindy Courbaron et Cécile Mériaux, les deux salariées de l'agence immobilière de gestion locative sociale, les Clés des Pays Normands.

[1] *L'agence reçoit chaque année le soutien de Caen la mer à travers une subvention de 3 000 €. L'accès de tous au logement est une priorité de la communauté d'agglomération (voir le dossier Sillage n°27).*

LE MOUVEMENT PACT

Créés après la guerre, les PACT, dont le sigle signifiait alors « propagande et action contre les taudis », œuvre depuis pour l'accès à un logement décent des personnes en difficulté. Cette association nationale est déployée sur l'ensemble du territoire. En Basse-Normandie, elle est présente à travers trois structures complémentaires :

– l'ARIM des Pays Normands, qui accompagne les collectivités dans leur politique de logement

– le PACT du Calvados (il en existe aussi un dans l'Orne et dans la Manche), qui accompagne les familles, les personnes âgées et handicapées, mais aussi les propriétaires dans la réhabilitation de leurs logements

– les Clés des Pays Normands, qui assure la gestion immobilière de logements à loyer très social.

PRATIQUE

Clés des Pays Normands
8, boulevard Weygand
14 053 Caen cedex 4

Contacts :
Cécile Mériaux,
tél. 02 31 86 58 64.
Mail : cecile.meriaux@pactarim.fr

Cindy Courbaron,
tél. 02 31 86 93 77.
Mail : cindy.courbaron@pactarim.fr

ABRÉGÉ

Un foyer pour les seniors handicapés

Au printemps 2012, un foyer de vie pour personnes âgées handicapées devrait ouvrir ses portes à Cormelles-le-Royal, à proximité de la maison de retraite Madeleine Lamy. Le projet est porté par l'association qui gère cet établissement. L'objectif est d'apporter une solution d'hébergement aux personnes handicapées vieillissantes. Il est aussi de favoriser l'accueil, au sein de la maison de retraite, des seniors qui sont parents d'un adulte handicapé âgé, résidant au foyer. La nouvelle structure comportera 24 chambres. Dans le cadre de sa politique favorisant le logement des personnes défavorisées, Caen la mer a décidé d'attribuer, à titre expérimental, une subvention de 50 000 € à ce projet innovant.

HABITAT

Plus de logements dans l'agglo

LA POLITIQUE INITIÉE PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION EN MATIÈRE D'HABITAT PORTE SES FRUITS. D'ICI 5 ANS, PRÈS DE 1 000 LOGEMENTS AURONT VU LE JOUR À IFS ET COLOMBELLES, SUR LES ZONES DÉCLARÉES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE PAR CAEN LA MER.

Zone d'habitation communautaire Jean-Jaurès à Colombelles.

Sur la ZAC Jean-Jaurès, à Colombelles, les premières maisons individuelles sortent de terre avant les logements collectifs, au printemps. Sur ces 19 hectares, quelque 800 logements verront le jour d'ici 2016 (34 % de logements sociaux) . Le site a été classé d'intérêt communautaire par Caen la mer dès 2004. « L'ambition est d'y créer un quartier à l'ambiance urbaine, qui fasse le lien entre le centre de Colombelles, le Plateau et le campus Effiscience », rappelle Mathilde Botreau, chargée d'opération à Normandie Aménagement.

L'aménagement des deux premières phases de l'opération, qui en compte cinq au total, est aujourd'hui réalisé. La moitié des terrains y sont vendus, l'autre est en cours de compromis avec des promoteurs. Les premiers logements de la ZAC Jean-Jaurès seront livrés en juin prochain. La construction des logements et l'aménagement des espaces publics de ce nouveau quartier se poursuivra progressivement jusqu'en 2016.

RENOUVELLEMENT URBAIN À IFS

À Ifs aussi, les premiers travaux débuteront cette année dans le secteur de Plaine Nord-Est. D'ici 5 ans, 144 logements (25 % de logements sociaux) y seront construits. « Tout est parti du constat de la dégradation du tissu urbain dans ce secteur situé face à la Guérinière, réhabilité par la ville de Caen dans le cadre d'une opération de renouvellement urbain menée avec l'ANRU* », rappelle Jérôme Vargoz, responsable du service Aménagement Urbanisme à Caen la mer. Ifs a souhaité élaborer un projet de renouvellement urbain en complémentarité di projet Caeannais. La communauté d'agglomération a déclaré l'opération d'intérêt communautaire en janvier 2004. Caen la mer assure ainsi la maîtrise d'ouvrage du programme, qu'elle finance à hauteur de 3,5 millions d'euros, avec l'aide notamment de l'ANRU (633 000 €), de la Région Basse-Normandie (600 000 €). « Les premiers travaux de démolition seront menés dès le printemps sur les parcelles propriété de Caen la mer et de L'EPFN**, avant le démarrage de travaux d'aménagement des espaces publics, d'ici à la fin de l'année », précise Jérôme Vargoz. Parallèlement, Caen la mer soutient la requalification du cœur du quartier de la Plaine, menée par la ville d'Ifs aux abords du centre commercial des Jonquilles. La communauté d'agglomération financera les travaux à hauteur de 19,4 %, dans la limite de 180 000 euros.

En parallèle, la réflexion sur poursuit sur les communes de Bretteville-sur-Odon et de Fleury-sur-Orne.

À Ifs, le secteur du quartier de la Plaine va changer de visage.

** Agence Nationale pour la Renovation Urbaine.*

*** Etablissement public foncier de Normandie.*

ABRÉGÉ

Lettre ouverte au ministre de la Ville

L'Etat réduit les crédits consacrés à la politique de la Ville. Une baisse qui dépasserait 30 % dans l'agglomération et toucherait les communes du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (Caen, Hérouville-Saint-Clair, Ifs, Colombelles, Fleury-sur-Orne, Saint-Germain-la-Blanche-Herbe), comme les associations qui œuvrent pour l'insertion, l'éducation, la prévention. Philippe Duron, le président de Caen la mer, a ainsi adressé, en février, une lettre ouverte à Maurice Leroy, le ministre de la Ville, signée par les maires des communes concernées et plusieurs associations, pour dénoncer cette politique et solliciter une audience auprès de lui. Les élus souhaitent le voir revenir sur cette décision qui pénaliserait les habitants des quartiers les plus en difficulté.

DANS LA LUMIÈRE

Une communauté accessible

Après le Conservatoire et la Patinoire, la piscine de Montmorency (Hérouville-Saint-Clair) a été minutieusement examinée par le Groupe de travail de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées (CIAPH), en février 2011. Créée par Caen la mer en mars 2010, présidée par Philippe Duron, elle rassemble 55 membres (élus, associations d'usagers, « experts »). Mission : dresser un état des lieux de l'accessibilité des bâtiments de Caen la mer. Des travaux ont d'ores et déjà été réalisés en 2010. En 2011, plusieurs études seront engagées. « Les visites sur site nous permettent de vérifier que les travaux répondent aux attentes des utilisateurs, souligne Michel Pondaven, vice-président de la Communauté d'agglomération, en charge de l'animation de la commission et du groupe de travail. D'après le diagnostic établi, un programme pluriannuel des actions à mener d'ici 2015 sera proposé ».

AGGLOMÉRATION

PSA Peugeot-Citroën investit à Caen la mer

AVEC SON PROJET PSA CAEN 2015, LE SITE NORMAND DU GROUPE VEUT CONSOLIDER SON ACTIVITÉ ET INVESTIR POUR L'AVENIR. IL EST SOUTENU PAR CAEN LA MER.

Pas moins de 34 millions d'euros. C'est le montant des investissements prévus par l'usine PSA Peugeot-Citroën, située entre Mondeville et Cormelles-le-Royal, pour consolider son activité. Mis en place avec le soutien des collectivités locales – sous forme d'une avance remboursable de 10 M€ partagée entre Caen la mer, le Conseil général et la Région Basse-Normandie – le projet « PSA Caen 2015 » représente l'équivalent de 200 emplois dans la Communauté d'agglomération.

Le site de production, qui fabrique des organes de liaison au sol (essieu, roue, transmissions) pour les unités d'assemblage du groupe (Rennes, Poissy, Aulnay ou encore Vigo en Espagne), a vu son activité diminuer ces dernières années (un tiers en quatre ans) entraînant une baisse de ses effectifs. « Le secteur automobile a souffert, surtout en 2008-2009, constate Benoît Coquelle, le directeur du site. Nous sommes passés de 2300 salariés en 2006 à 1800 aujourd'hui ».

L'OPPORTUNITÉ D'UNE NOUVELLE PLATEFORME

L'usine veut aujourd'hui profiter du déploiement d'une nouvelle politique en « plateforme » du groupe PSA Peugeot-Citroën, qui vise à utiliser un maximum de pièces communes sur une même famille de véhicules (Peugeot et Citroën). Dans ce cadre, le site de production caennais adaptera son outil industriel pour produire des berceaux ferrés (avec un objectif de 10 000 véhicules équipés par semaine en 2016) et des triangles (25 000 véhicules équipés par semaine en 2016). « L'opportunité d'un volume d'activité plus important et de productions pérennes », se félicite Benoît Coquelle. Parallèlement, l'usine mettra en place de nouvelles lignes de production de transmissions à arbre long, pour s'adapter aux évolutions du marché.

« Nous sommes en concurrence avec des équipementiers implantés à l'étranger, bénéficiant de coûts de main d'œuvre et d'une fiscalité plus intéressante, souligne Benoît Coquelle. Grâce aux aides des collectivités pour le projet PSA Caen 2015, nous avons repositionné notre offre et décroché ces nouveaux marchés ». Car, fort des engagements de ses partenaires, le groupe PSA a d'ores et déjà décidé d'affecter au site PSA Caen la production de ces pièces. Elles devraient équiper les premiers véhicules sortis de la plateforme dès 2012.

© PSA-Peugeot-Citroen

Pas moins de 34 millions d'euros. C'est le montant des investissements prévus par l'usine PSA Peugeot-Citroën.

Caen la mer dans les neuf territoires pilotes du sans contact

Pour lire ce code, utilisez un lecteur Datamatrix.

Lire page 3.

C'est officiel depuis le 11 janvier 2011. Caen la mer, terre d'invention du « NFC » (Near Field Communication ou « communication en champs proches »), a été retenue, par le Ministère de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique, parmi les neuf territoires pilotes[1] pour le déploiement des services mobiles sans contact. Dans le cadre du Grand Emprunt, le projet présenté par la Communauté d'agglomération en septembre 2010 va bénéficier d'un soutien financier pour le développement des technologies dites « sans contact » et la création de nouveaux services pour les usagers dans différents domaines : transports, culture, tourisme, sport, éducation, services sociaux... Ce projet va se déployer en lien avec la Manche.

La candidature caennaise, largement soutenue par l'ensemble des acteurs publics et privés concernés (réunis au sein d'un comité de soutien de 28 membres), présentait des atouts essentiels : une pratique ancienne et pionnière de ces nouveaux usages, une mobilisation collective, un campus technologique « Effiscience » entièrement tourné vers l'innovation, et un pôle de compétitivité réunissant des compétences uniques autour des Transactions Électroniques Sécurisées.

[1] Les huit autres lauréats sont Bordeaux, Lille, Marseille, Nice, Paris, Rennes, Strasbourg et Toulouse.

ABRÉGÉ

Nouveau directeur au pôle TES

Depuis février 2011, Jean-Marc Vauguier, jusqu'alors administrateur du Pôle des Transactions Électroniques Sécurisées, en assure la direction. Fort de son expérience en management au sein de Sopra Group, Valoris ou British Telecom, il aura pour mission de préparer le pôle aux nouveaux challenges qui s'annoncent.

Futur village d'entreprises à Giberville

Le parc d'activités « le Clos de la Tête », à Giberville est sous la responsabilité de Caen la mer, accueillera bientôt un village d'entreprises. Ce programme immobilier est piloté par Normandie Aménagement. Il offre la possibilité à une dizaine d'artisans ou de très petites entreprises d'acquérir un local de 250 à 385 m² (surfaces modulables suivant les demandes), au sein d'une zone très prisée pour sa situation géographique : en bordure de la RN 175 (axe Caen-Rouen), du périphérique et de l'A13. Le permis de construire vient d'être déposé. « Les locaux seront vendus à l'état brut, avec des sanitaires et un bureau, aux entreprises de l'aménager selon leurs besoins », précise Leetitia Iop, chargée de la commercialisation.
CONTACT : 02 31 35 11 26.

Caen la mer soutient le projet de Normanni Santé

Le secteur de la santé est un axe de développement stratégique pour l'agglomération. Caen la mer a ainsi décidé de soutenir le projet de Normanni Santé. Le groupe, auquel appartient notamment la Polyclinique du Parc à Caen, veut développer sa propre unité de stérilisation d'instruments. Par l'intermédiaire de Normandie Aménagement, Caen la mer a ainsi proposé un terrain pour l'accueillir, sur la ZAC du Plateau (côté Normandial) à Colombelles, à un tarif préférentiel. À terme, le site, qui devrait ouvrir début 2012, emploiera une douzaine de personnes.

De la SMN aux technologies de pointe…

À L'OCCASION DE L'ANNIVERSAIRE DE L'INTERCOMMUNALITÉ, RETOUR SUR 20 ANS D'ÉCONOMIE DANS L'AGGLOMÉRATION… OU COMMENT CAEN LA MER A SU REBONDIR POUR DEVENIR UN DES TERRITOIRES FRANÇAIS LES PLUS DYNAMIQUES.

Pour lire ce code, utilisez un lecteur Datamatrix.

Lire page 3.

En 20 ans, Caen la mer s'est dotée d'outils « moteurs » pour le développement économique de l'agglomération.

En 1993, trois ans seulement après la naissance du District du Grand Caen (lire Sillage 26), la Société Métallurgique de Normandie (SMN, groupe Unimétal) ferme définitivement ses portes… En vingt ans, l'économie de la communauté d'agglomération a connu des coups durs. Ce qui ne l'empêche pas, aujourd'hui, d'afficher un dynamisme que beaucoup lui envient. PSA, Bosch, Renault Trucks, Valéo, Hamelin, Legallais-Bouchard ne sont que quelques exemples des leaders que le territoire accueille. Pendant ce temps, la création d'entreprises et d'emplois ne faiblit pas. En 2009, près de 2400 entreprises se sont créées dans l'agglomération, pendant que le nombre d'emplois augmente de 1500 par an en moyenne. Et, en 2010, pour la 7e année consécutive, Caen la mer s'est classée parmi les trois territoires français les plus dynamiques pour l'économie[1], se voyant même qualifiée de « fabrique d'entrepreneurs ». Un succès qui s'explique « par la capacité de rebond de l'agglomération, son aptitude à aller de l'avant, en pariant sur l'innovation et les nouvelles technologies », constate Jean-Louis Dubois, directeur du développement économique de Caen la mer.

DES GRANDES ENTREPRISES AUX START-UP

Dès 1996, ce qui était encore le District, commence à organiser la reconversion du site de la SMN, devenu depuis Effiscience, campus dédié aux Technologies de l'Information et de la communication. La même année, la Société d'Economie Mixte d'aménagement et de construction, qui deviendra « Normandie Aménagement », voit le jour. Elle gère les études et les concessions sur les espaces économiques de l'agglomération. Un outil stratégique de politique foncière et un moteur de développement économique, qui permet à l'agglomération de disposer des réserves foncières nécessaires pour accueillir des entreprises. En 2003, elle crée aussi Synergia, son agence de développement économique communautaire, chargée de l'entreprenariat, de la prospection d'entreprises, du marketing et de l'observation du territoire. Zones d'activités économiques, incubateurs, création de pépinières et d'hôtels d'entreprises, réseau numérique haut débit… En vingt ans, Caen la mer s'est ainsi dotée de tous les outils lui permettant d'accueillir les plus grandes entreprises (à l'instar d'Ikéa, qui ouvrira ses portes en novembre prochain à Fleury-sur-Orne) et de faire naître les start-up les plus prometteuses (Quertech, Borochem, Presto Engineering…). Recherche, technologie, innovation : l'économie de Caen la mer est résolument tournée vers l'avenir.

[1] Classement du mensuel L'Entreprise, dans la catégorie 200 000 à 500 000 habitants.

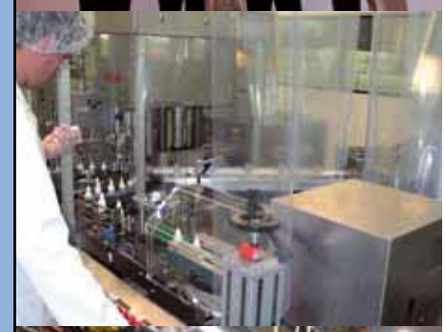

L'ÉCONOMIE DE L'AGGLOMÉRATION EN CHIFFRES

- **Un budget (2009) d'investissement de 96 millions d'euros dont 15 % consacrés au développement économique.**
- **Un bassin économique majeur : avec 128 000 salariés, Caen la mer représente 46 % des emplois du Calvados et accueille 13 000 établissements.**
- **Le territoire compte 76 parcs d'activités (industrielles, technologiques, scientifiques, commerciales, artisanales), 6 pépinières d'entreprises dont deux gérées par l'agence de développement économique de Caen la mer (Plug'n'Work, Norlanda), 2 incubateurs…**

INNOVATION

Retour vers le Big Bang

CAEN LA MER SOUTIENT LE PROJET DU GANIL, SPIRAL 2, QUI VISE À METTRE AU POINT UN NOUVEL ACCÉLÉRATEUR DE PARTICULES. IL INSCRIRA LE LABORATOIRE EN POLE POSITION DANS LA COURSE MONDIALE AUX NOYAUX EXOTIQUES.

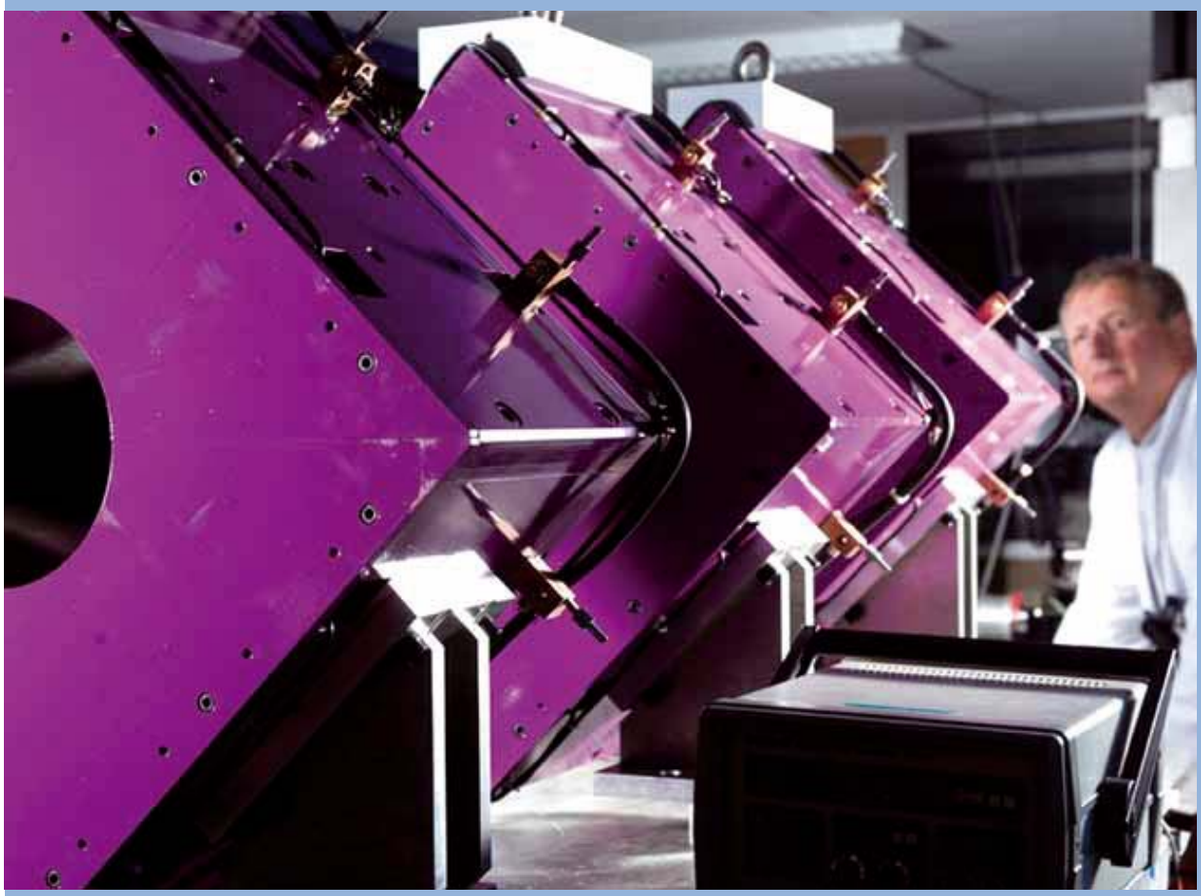

Grâce aux noyaux exotiques de SPIRAL 2, des découvertes sont à prévoir dans de nombreux domaines...

Avec Spiral 2, le nom de Caen la mer risque bien d'être prononcé un peu partout dans le monde dès qu'il s'agira de recherche en physique nucléaire... Le projet, qui vise à mettre au point un « super accélérateur» de particules est mené par le Grand Accélérateur National d'Ions Lourds[1] (GANIL). Situé sur le plateau scientifique du nord de l'agglomération, le GANIL est l'un des quatre plus grands laboratoires de recherche au monde sur les faisceaux d'ions lourds. Les travaux qui y sont menés ont déjà permis de nombreuses avancées en physique nucléaire et découvertes sur la structure du noyau de l'atome. Le projet SPIRAL 2 vise à mettre au point un accélérateur suffisamment puissant pour découvrir de nouveaux noyaux exotiques. Une course que les grands laboratoires mènent actuellement au niveau mondial. Produits lors du Big Bang et dans les étoiles, ils n'existent pas sur Terre et constituent, pour les scientifiques, une véritable mine d'informations. Ils pourraient notamment ouvrir de nouveaux horizons dans le domaine de la physique et de l'astrophysique nucléaires ou encore dans l'étude de matériaux sous irradiation dans le domaine médical ou celui de l'énergie.

DÉMARRAGE DES PREMIERS TESTS EN 2017

Quelque 200 millions d'euros sont nécessaires pour la construction de ce nouvel équipement et des bâtiments[2]. Caen la mer, qui a déclaré le projet d'intérêt communautaire dès 2005, participe à son financement, aux côtés de l'Europe, de l'Etat, et des collectivités, à hauteur de 5,6 millions d'euros. La construction de Spiral 2, morceau par morceau et sur plusieurs sites, a commencé. Les premiers éléments seront installés dans les bâtiments d'ici à la fin de l'année. L'équipement devrait être prêt pour le démarrage des premiers tests en 2014.

[1] Le GANIL est un laboratoire commun de la Direction des Sciences de la Matière (DSM) du Commissariat à l'Energie Atomique (CEA) et de l'Institut National de Physique Nucléaire et de Physique des Particules (IN2P3)

[2] Le Super Séparateur Spectromètre (S3) a été retenu comme « Investissement d'avenir » par le gouvernement. Ce dispositif de recherche est conçu pour les expériences de physique fondamentale qui seront menées avec les faisceaux d'ions délivrés par Spiral 2.

ABRÉGÉ

Sciences Po arrive à Caen

En pleine croissance et pour se rapprocher des étudiants dont un tiers proviennent des Pays de la Loire et de Basse-Normandie, l'Institut d'études politiques de Rennes ouvre deux nouvelles antennes dans le Grand Ouest à Nantes, dès 2011, et à Caen en 2012. Chacune aura sa spécialisation : l'industrie créative à Nantes, et le développement durable, à Caen. Dans les deux villes, l'IEP entend travailler en partenariat avec les universités et les collectivités locales. À Caen, les discussions préparatoires sont en cours.

Norlanda's Cup : 2e édition en mai

La 2e édition de la Norlanda's Cup, à l'initiative de Synergia, aura lieu du 13 au 29 mai 2011, sur le nouveau bassin de la Presqu'île de Caen. Cette régate réunira 16 entreprises normandes qui s'affronteront à l'occasion de phases qualificatives, puis d'une grande finale le 27 mai. Cette régate prend la forme de duels de 20 minutes sur des bateaux « d J80 » et avec des équipages de six personnes. Parrain de l'événement et de la pépinière d'entreprises nautiques de Caen la mer, Norlanda, Jean Galfione, champion olympique de perche, sera présent lors d'une des manches. La fête se poursuivra tout le week-end avec des animations pour tous sur le site.

1990 - 2010 20 ans d'inter communalité caennaise

QUESTIONNAIRE DES « 20 ANS DE CAEN LA MER »

Vos choix pour l'agglomération

Dans le dernier numéro de Sillage, à l'occasion de son 20e anniversaire, Caen la mer vous sollicitait pour savoir ce que vous reteniez des réalisations menées depuis 1990.

Plus de 500 réponses sont arrivées à la Communauté d'agglomération. Voici votre sélection, à la fois sur ce qui a été fait et sur ce qu'il reste à faire.

Classement des réalisations :

1er • 49,1 % « **Rénovation des piscines** (dont Montmorency en 2007) **et du Stade nautique** : mise en conformité (2009-2010) et projet de rénovation sur site (présenté en 2010) »

Pour lire ce code, utilisez un lecteur Datamatrix.

Lire page 3.

2e • 48,9 % « Engagement pour l'**obtention d'une ligne ferroviaire à grande vitesse** Caen/Paris (depuis 2009) »

Pour lire ce code, utilisez un lecteur Datamatrix.

Lire page 3.

3e • 36,4 % « Projet de **Bibliothèque Multimédia à Vocation Régionale (BMVR)** sur la Presqu'île de Caen (présenté en 2010) »

Pour lire ce code, utilisez un lecteur Datamatrix.

Lire page 3.

Ce que vous avez retenu

4e • 36,2 %

« **Construction de la station d'épuration du Nouveau Monde** (Mondeville) (2000 – 2003) et création de nouveaux réseaux de collecte des eaux usées : émissaire nord pour la collecte des eaux usées du nord de l'agglomération (2006 – 2007) et « Géomines » (Est et Sud de l'agglomération) (2009-2010) »

5e ex-æquo • 36,2 %

« **Reconversion du site de la SMN** à Colombelles (depuis 1995) et création du **campus technologique Effiscience** (2005) »

7e • 32,3 %

« **Collecte des déchets ménagers,** gestion et rénovation de déchèteries (depuis 2004) »

8e ex-æquo • 29,2 %

« **Soutien financier aux cinémas d'art et essai** : Lux (Caen) et Café des Images (Hérouville Saint-Clair) »

« Au travers de Viacités, **financement des transports en commun** (depuis 1990) »

« Financement de **structures et d'associations d'aide au retour à l'emploi** (depuis 2004) »

11e • 28,6 %

« **Collaboration avec d'autres territoires** (par exemple Normandie Métropole, coopération Caen/Le Havre/Rouen) pour le développement de l'attractivité de Caen la mer »

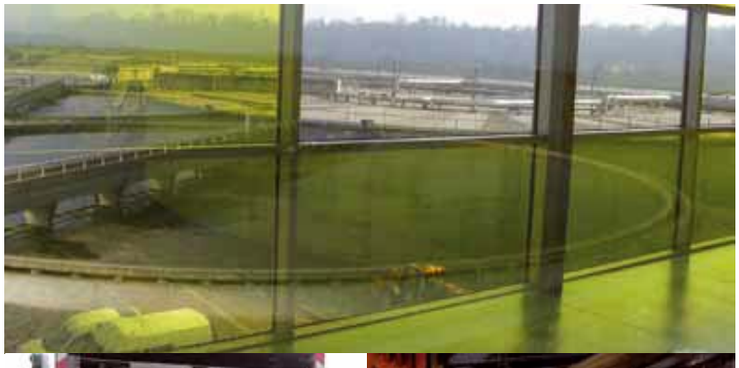

12e • 28 %

« **Élaboration d'un PLH :** Programme local de l'habitat (PLH 2005-2010 et PLH 2010-2015) »

13 • **27,7 %** > Implantation d'un magasin IKEA à Fleury-sur-Orne

14 • **27,1 %** > Aéroport : prise de propriété et renforcement du rayonnement

15 • **25,9 %** > Achèvement du périphérique et participation au projet de modernisation de voiries, dont le périphérique nord

16 • **25,5 %** > Participation, avec la Ville et la Région au renforcement de « Caen, capitale régionale »

17 • **25,5 %** > Financement des travaux de lutte contre les inondations

18 • **25 %** > Création de la MEFAC en 2007 et du CIDEME

19 • **23,8 %** > Coordination des projets de rénovations urbaines

20 • **23,4 %** > Extensions de l'école d'ingénieurs ENSI Caen

21 • **23,2 %** > Gestion de 29 zones d'activités économiques et leur branchement sur le réseau 1066 (fibre optique)

22 • **22,4 %** > Participation à la réflexion pour l'aménagement de la presqu'île de Caen

23 • **21,5 %** > Élargissement du périmètre de l'intercommunalité : passage de 18 à 29 communes

24 • **20,3 %** > Adoption d'un schéma communautaire pour les pistes cyclables

25 • **18 %** > Nettoyage des plages et entretien des digues et des épis et surveillance estivale des baignades

26 • **18 %** > Création de supports de communication grand public : Sillage, site Internet et réseaux sociaux

27 • **17,4 %** > Rénovation et création d'aires d'accueil de gens du voyage

28 • **17,2 %** > Soutien à la reconversion d'anciens salariés : SMN et Moulinex

29 • **18 %** > Création des pépinières d'entreprises : technologique Plug'n Work et nautique Norlanda

30 • **16,4 %** > Soutien à des grands évènements nautiques : Raid Bleu Normandie, Normandy Channel Race…

31 • **13,9 %** > Construction de l'ésam Caen

32 • **13,7 %** > Pompiers : financement du SDIS et construction de la caserne d'Ifs

33 • **13,5 %** > Création et aménagement de quatre parcs péri urbains

34 • **11,2 %** > Aménagement et rénovation de bibliothèques de quartier

35 • **10,8 %** > Adoption d'un projet d'agglomération

36 • **10,3 %** > Financement des travaux d'accessibilité PMR à la Gare de Caen

37 • **9,7 %** > Candidature à l'appel « Territoires leaders du paiement sans contact » lancé par le Ministère de l'industrie

38 • **8,7 %** > Projets de réalisation du Boulevard Urbain Nord (BUN) et de prolongement du boulevard Weygand

39 • **8,5 %** > Participation au GIP « Normandie 2014 » pour l'accueil des Jeux Equestres Mondiaux

40 • **7,7 %** > Soutien financier à des structures théâtrales : Espace Jean Vilar et Théâtre du Champ exquis

41 • **7,7 %** > Création, avec la Ville de Caen, de la Maison de l'Habitat

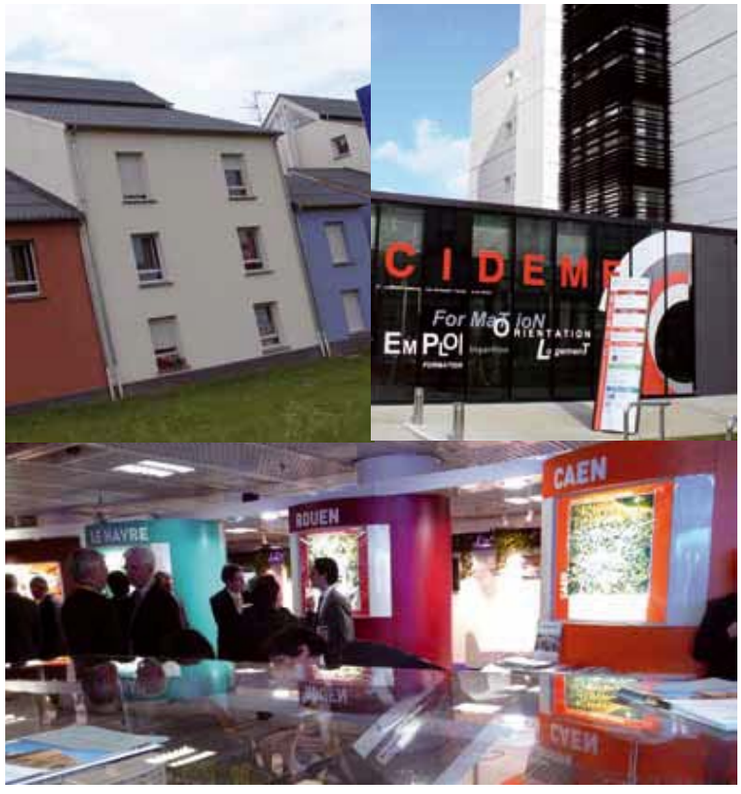

« Le message est clair »

Sillage : Monsieur le Président, quelles réflexions les réponses au questionnaire sur les 20 ans de l'intercommunalité caennaise vous inspirent-elles ?

Philippe Duron : *En tout premier lieu, je souhaite remercier les quelque 520 personnes qui ont donné leur avis et accepté de consacrer quelques minutes à répondre à notre questionnaire. Sur la première question relative aux grandes réalisations de ces vingt dernières années, les habitants de l'agglomération ont bien saisi l'ensemble des compétences de Caen la mer. Nous attendions des réponses très centrées sur les actions que nous pensions les plus en vue. En réalité, nos concitoyens ont couvert tout notre champ d'action.*

Sillage : Les réponses sur les priorités à donner pour les vingt prochaines années vous surprennent-elles ?

Philippe Duron : *Elles sont le reflet des préoccupations des Français en général. Les habitants de l'agglomération évoquent en premier lieu l'attractivité économique de Caen la mer. Vient ensuite son corollaire, l'emploi. Le message est clair : attirer des entreprises ou favoriser le développement de celles déjà implantées sont bien les objectifs à atteindre pour créer des richesses collectives. Les déplacements sont également cités, principalement les transports en commun. L'actualité donne raison à nos habitants. La réflexion lancée par Viacités sur l'avenir des lignes actuelles, tramway principalement, est en tête de l'agenda. Quant au travail collectif mené sur le projet de ligne à grande vitesse reliant Caen à Paris, même si ce n'est pas une compétence directe de l'agglomération, je note que toutes et tous comptent sur les conseillers communautaires pour faire avancer rapidement ce projet.*

Sillage : L'habitat semble aussi être une attente.

Philippe Duron : *Nous le savions mais c'est une confirmation. Avoir un toit, un emploi, pouvoir s'y rendre aisément, voici des fondamentaux dans ce qui rend aujourd'hui la vie plus facile. Pour les élus locaux, influer sur les politiques nationales est un travail de moyen et long terme. En revanche, œuvrer pour rendre la vie quotidienne plus agréable et plus confortable au niveau local, voilà, pour le court terme, où doit s'exercer l'essentiel de leur action. Nous nous y attelons, notamment avec le Programme Local pour l'Habitat (PLH).*

42 • **7,2 %** > Rénovation de la fourrière animale

43 • **6,4 %** > Soutien à l'équipe des Drakkars du Hockey Club de Caen

44 • **6,2 %** > Création de quatre zones communautaires d'habitat

45 • **6 %** > Prise en charge de l'avenir du quartier Koenig

46 • **5,8 %** > Création d'un centre de ressources régional « Musique Danse et Handicap » au sein du Conservatoire

47 • **4,3 %** > Création de nouvelles voiries (notamment entre Caen et l'IMEC ou entre Caen, Fleury-sur-Orne et Ifs)

48 • **3,7 %** > Création des « Sables animés », week-end d'animation sur les plages del'agglomération

49 • **3,5 %** > Création du club de mécénat culturel Appassionato et mini concerts de l'Orchestre de Caen

50 • **2,9 %** > Création d'une instance de concertation commune avec Caen Métropole : le Conseil de développement

L'agglomération dans l'avenir

Vos idées pour demain

Les grandes compétences les plus retenues sont :

Quatre compétences (sur 12 citées) se dégagent très nettement. Les deux compétences qui suivent sont l'Habitat et le Soutien à la recherche et à l'enseignement supérieur avec respectivement 31,8 % et 27,1 %. Les compétences de l'Assainissement (5,7%) et de la Gestion et l'animation d'établissements sportifs (4,2%) arrivent dernières du classement.

1 — 46,6 % > Développement économique.

Vous avez dit :

« il faut attirer les entreprises »
« soutenir les initiatives »
« le développement économique est essentiel pour la région qui a de nombreux atouts mais souffre d'un déficit d'image et de dynamisme »

2 — 43,9 % > Emploi.

Vous avez dit :

« l'emploi est la priorité »
« du travail pour les jeunes »
« emploi et formation des jeunes »
« mettre l'accent sur la réinsertion, la formation »
« il faut aider les jeunes dans leurs recherches d'emploi »

3 — 43,1 % > Aménagement du territoire, infrastructures de déplacements.

Vous avez dit :

« pour des pistes cyclables indépendantes »
« relier les communes de Caen la mer »
« que toute rénovation ou création de voie routière s'accompagne d'une piste cyclable »

4 — 41,2 % > Transports en commun.

Vous avez dit :

« pour un réseau de tram efficace et élargi »
« pour une ligne 2 est-ouest »
« il faut rajouter des lignes de tram »
« pour les communes en périphérie »

5 — 31,8 % > Habitat

Vous avez dit :

« pour plus de confort »
« pour de nouveaux parcs de logements »
« il faut rénover et développer l'habitat »
« favoriser les loyers modérés »
« pour la création de logements accessibles à une population voulant rester dans sa commune »

Le classement des réponses :

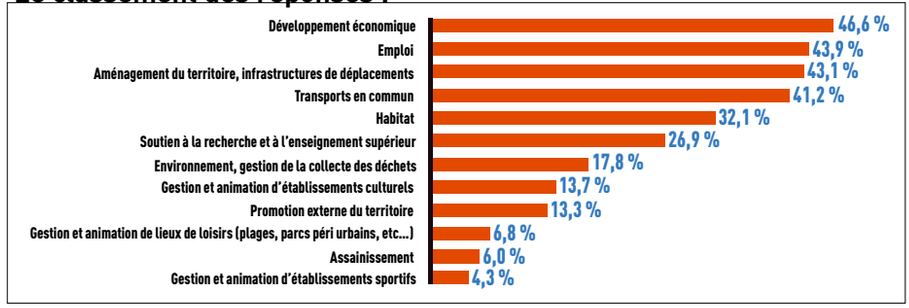
Développement économique 46,6 %
Emploi 43,9 %
Aménagement du territoire, infrastructures de déplacements 43,1 %
Transports en commun 41,2 %
Habitat 32,1 %
Soutien à la recherche et à l'enseignement supérieur 26,9 %
Environnement, gestion de la collecte des déchets 17,8 %
Gestion et animation d'établissements culturels 13,7 %
Promotion externe du territoire 13,3 %
Gestion et animation de lieux de loisirs (plages, parcs péri urbains, etc...) 6,8 %
Assainissement 6,0 %
Gestion et animation d'établissements sportifs 4,3 %

CONSERVATOIRE RÉGIONAL

Musiques d'Aujourd'hui : place à la culture nordique

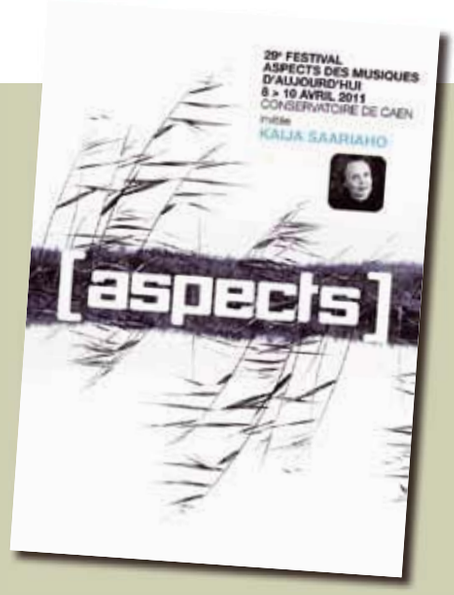

POUR SA 29E ÉDITION, LE FESTIVAL DE CAEN LA MER, ASPECTS DES MUSIQUES D'AUJOURD'HUI, REND HOMMAGE À LA COMPOSITRICE FINLANDAISE KAIJA SAARIAHO. DES CONCERTS MAIS AUSSI DES VIDÉOS ET DES RENCONTRES TÉMOIGNERONT DE LA CULTURE NORDIQUE. DU 8 AU 10 AVRIL AU CONSERVATOIRE RÉGIONAL.

Il plane des parfums de Finlande sur la 29e édition du festival. Et de femme aussi. Pour la première fois de son histoire, Aspects des Musiques d'Aujourd'hui offre en effet sa tête d'affiche à une compositrice, Kaija Saariaho. Un changement notoire dans le choix de la programmation du festival ? « Pas du tout, s'amuse Stéphane Béchy, directeur du Conservatoire de Caen la mer. Il n'y a en fait aucune démarche volontaire dans le choix d'une femme pour l'affiche 2011. Même s'il y a toujours eu des femmes compositrices, elles restent cependant peu nombreuses. C'est sa musique qui nous a fait l'inviter et le fait qu'elle soit une femme n'a rien changé à la programmation du festival. »

D'origine finlandaise, Kaija Saariaho vit en France depuis près de 30 ans. De la Finlande, elle a gardé la qualité de ses institutions. C'est à la fameuse Académie Sibelius d'Helsinki qu'elle a reçu sa première formation. De la France, elle garde sa rencontre avec la musique spectrale de Gérard Grisey et Tristan Murail. Dans son travail sur le son, elle la réinvestit de ses formes et y mêle l'influence finlandaise. « Nous retrouverons dans cette édition les couleurs et les subtilités qu'offre le travail spectral sur le son, poursuit Stéphane Béchy. L'électronique, toujours au service de la poésie dans les œuvres les plus récentes, y aura également une place importante avec un retour à la simplicité dans la façon de s'adresser à l'auditeur. »

© Priska Ketterer

Kaija Saariaho.

Une programmation personnalisée

Comme chaque année, la programmation, conçue en étroite collaboration avec Kaija Saariaho, prévoit de mettre en avant des compositeurs classiques mais aussi de jeunes compositeurs. Hasard de la programmation là encore, cette année deux jeunes compositrices sont à l'honneur. « L'invité du festival choisit de mettre en avant des compositeurs qui ont compté ou qui comptent pour lui. Cette année, le festival fera donc découvrir la culture et l'univers nordiques. L'ambiance est différente chaque année en fonction de la personnalité de l'invité et de son style de musique. »

Le festival se veut aussi un lieu de rencontre et un moment de partage. Durant trois jours, les amateurs de musique contemporaine, mais aussi de coulisses, pourront consommer, sans modération, concerts, vidéos, rencontres et avant-scènes pour découvrir le travail des élèves du Conservatoire.

« L'objectif de la programmation n'est pas de rendre le festival le plus accessible possible car nous savons que cela ne fonctionne pas. Nous ne pouvons jamais prévoir comment vont être reçus nos choix, mais nous essayons toujours d'être honnêtes et d'offrir au public la possibilité de découvrir dans de bonnes conditions des compositeurs professionnels de qualité et d'accéder à des œuvres d'art. »

FÊTE DE LA MUSIQUE

Violoniste virtuose d'origine caennaise, Stéphanie-Marie Degand sera sur la scène du Grand Auditorium du Conservatoire mardi 21 juin à l'occasion de la Fête de la musique. Aux côtés de l'Orchestre de Caen, dirigé par Vahan Mardirossian, elle interprétera le célèbre Concerto pour violon opus 35 en ré majeur de Tchaïkovski. Au programme également, la Symphonie n° 94 en sol majeur «La surprise» de Haydn. Et pour ceux qui le souhaitent, rendez-vous dès 19 heures pour le M+ autour du thème « Tchaïkovski : 1878 – l'année du Concerto pour violon ».
Concert à 20 heures. Entrée libre sur réservation.

Stéphanie-Marie Degand.

CONCOURS D'ENTRÉE

Conservatoire de Caen la mer Musique et Danse : retrait des dossiers d'inscription au Conservatoire ou téléchargeables sur le site : http://www.caenlamer.fr/conservatoire à partir du 23 juin. Ces dossiers sont à déposer au Conservatoire, exclusivement les 2 et 3 septembre. Tél : 02 31 30 46 70.

ESAM

Caen et Cherbourg créent l'école supérieure d'arts & médias

ISSUE DE LA FUSION DE L'ÉSAM CAEN ET DE L'ESBACO DE CHERBOURG-OCTEVILLE, L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ARTS ET MÉDIAS CAEN/CHERBOURG S'INSCRIT DÉSORMAIS DANS LE PAYSAGE EUROPÉEN DES ENSEIGNEMENTS SUPÉRIEURS.

L'ésam Caen.

l'Esbaco de Cherbourg-Octeville.

C'est officiel. L'école supérieure d'arts et médias de Caen/Cherbourg (ésam) est aujourd'hui un établissement public de coopération culturelle (EPCC). Une transformation qui s'inscrit dans le contexte d'une demande conjointe du Ministère de la Culture et de la Communication, qui exerce la tutelle pédagogique des écoles d'art, et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche qui a autorité sur l'attribution des grades de l'enseignement supérieur.
Au cœur de cette démarche collective : la Communauté d'agglomération Caen la mer, la ville de Cherbourg-Octeville, la Région Basse-Normandie et l'Etat. « Ce nouveau statut permet de mettre toutes les écoles d'art de France au même niveau et à l'ésam de délivrer des diplômes de niveau supérieur dans le système LMD ou Licence-Master-Doctorat, précise Eric Langereau, directeur de l'ésam Caen/Cherbourg. La fusion permet quant à elle de situer les enseignements artistiques au carrefour régional des politiques culturelles de Basse-Normandie et d'identifier notre école dans le paysage européen des enseignements supérieurs et de la recherche. »

Des formations Bac+5

A partir de l'année 2012-2013, l'ésam pourra délivrer des diplômes à Bac+5 conférant le grade de « master » dans les trois filières d'enseignement qu'elle propose : arts, communication et design graphique. Près de 300 élèves, partagés sur les sites de Caen et Cherbourg, pourront ainsi bénéficier des enseignements de l'ésam à la rentrée prochaine.
« Nous avons déjà une très belle école. Cette fusion ne peut que l'améliorer encore, note Alain Lepareur, vice-président de Caen la mer et nouveau président de l'ésam Caen/Cherbourg. Les deux écoles ont vu leurs inscriptions augmenter ces dernières années et il est clair que cette dimension régionale suscitera de nouvelles vocations. »
Mettre en œuvre un projet pédagogique ambitieux, mener à bien des initiatives culturelles originales, construire une identité forte… « L'objectif est de travailler avec toutes les structures culturelles de la région et que l'ésam devienne l'interlocutrice de ces structures, poursuit Alain Lepareur. C'est le rôle d'un établissement supérieur. L'étape suivante sera de collaborer avec la Haute-Normandie qui était initialement prévue dans le projet de fusion. »
Dans le cadre du 1100e anniversaire de la Normandie, l'ésam a souhaité apporter sa contribution au programme « Contes et Légendes » porté par l'association Arts Attacks. Avec ses étudiants et ses enseignants, l'école travaille autour de la presqu'île de Caen et du thème de l'eau. Une belle façon d'installer le présent et le contemporain dans la mémoire.

ABRÉGÉ

« L'arche » au Centre de Ressources Handicap Musique et Danse

Pour son premier projet de création adaptée, le Centre de Ressources Régional Handicap, Musique & Danse[1] a choisi de commander à Daniel Raquillet (pianiste, tromboniste et compositeur) une œuvre pour orchestre à vents intégrant des percussions digitales et des percussions mélodiques. L'idée est de rassembler, autour d'un projet musical, des adultes et des enfants en situation de handicap et des élèves ou des professionnels du Conservatoire et de l'Orchestre de Caen. « L'arche » sera présentée en concert le 19 mai 2011 à 20h au grand auditorium du Conservatoire de Caen la mer. Entrée libre.

(1) Lire Sillage n°29

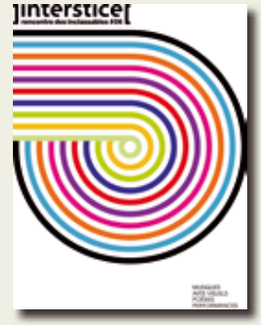

Festival Interstices à l'ésam Caen

La 6e édition du festival Interstice, consacré aux interactions entre les arts visuels et le son, se déroulera du 17 au 20 mai 2011.
Au programme : des expositions d'Arno Fabre, Pe Lang, Labau, Han Hoogerbrugge dans différents lieux de la ville (ésam, Scriptorium de la Mairie de Caen, Artothèque, Eglise du Vieux Saint-Sauveur, galerie L'Unique) avec un vernissage commun programmé le mardi 17 mai de 17h30 à minuit. A noter également, trois conférences suivies de concerts, performances… les mercredi 18, jeudi 19 et vendredi 20 mai à l'ésam et au Cargö. Entrée libre. Programme complet sur : www.station-mir.com

Les équipements culturels – adresses et contacts

Conservatoire à rayonnement régional, musique et danse
1, rue du Carel 14050 Caen cedex 4
Tél. : 02 31 30 46 70
Mail : conservatoire@agglo-caen.fr

Orchestre de Caen
1, rue du Carel 14050
Caen cedex 4
Tél : 02 31 30 46 70
Billetterie : 02 31 30 46 86
Mail : billeterie-orchestre
@agglo-caen.fr

École Supérieure d'Arts et Médias
17, quai Caffarelli
Tél. : 02 14 37 25 00

Théâtre du Champ Exquis
B.P. 20 Blainville sur Orne
Tél. : 02 31 44 08 31
Mail : th_ce@yahoo.fr

Bibliothèque Centrale de Caen
Place Louis-Guillouard
14053 Caen cedex
Tél. : 02 31 30 47 00
Mail :
bibliotheque.caen@agglo-caen.fr

Chemin-Vert
Tél. : 02 14 37 29 87
6, rue Jean-Racine
Mail : bibliotheque.cheminvert
@agglo-caen.fr

Folie-Couvrechef
Tél. : 02 14 37 29 84
37, rue des Boutiques (à partir d'octobre : 4, rue des Boutiques)
Mail : bibliotheque.foliecouvre-chef@agglo-caen.fr

Guérinière
Tél. : 02 14 37 29 83
MJC 10, rue des Bouviers
Mail : bibliotheque.gueriniere
@agglo-caen.fr

Maladrerie
Tél. : 02 14 37 29 85
60, rue Gal-Moulin
Mail : bibliotheque.maladrerie
@agglo-caen.fr

Pierre-Heuzé
Tél. : 02 14 37 29 81
17, place Champlain
Mail : bibliotheque.pierreheuze
@agglo-caen.fr

Grâce-de-Dieu
Espace Malraux / Tél. : 02 14 37 29 82
Mail : bibliotheque.gracededieu
@agglo-caen.fr

Venoix
Tél. : 02 14 37 29 86
18, av. des Chevaliers
Mail : bibliotheque.venoix
@agglo-caen.fr

Bibliobus
Place Louis-Guillouard 14053 Caen Cedex
Tél : 02 31 30 47 00
Mail : bibliotheque.caen@agglo-caen.fr

Bibliothèque d'Hérouville-Saint-Clair
5, square du Théâtre
14 200 Hérouville-st-Clair
Tél. : 02 14 37 28 60
Mail : bibliherouville@agglo-caen.fr

Bibliothèque Victor Hugo d'Ifs
Esplanade François-Mitterrand
BP 45 14 123 Ifs
Tél. : 02 14 37 29 93
Mail : bibli.ifs@agglo-caen.fr

THÉÂTRE DU CHAMP EXQUIS

En selle Ribambelle !

POUR CETTE 13E ÉDITION, LA PROGRAMMATION DU FESTIVAL JEUNE PUBLIC S'INTÉRESSE PARTICULIÈREMENT À LA PETITE ENFANCE. A SUIVRE DU 17 MARS AU 14 AVRIL 2011.

Un lieu chaleureux et intime, un accueil adapté aux différents publics, le théâtre du Champ exquis prend le temps de faire vivre son festival.
Durant un mois, 8 créations seront présentées aux enfants de 0 à 12 ans. Au programme : « Dehors » [1], le dernier spectacle de la compagnie du théâtre du Champ Exquis mais aussi des créations venues d'ailleurs et dénichées avec soin par l'équipe du festival. Le public pourra également profiter de nombreux évènements organisés en parallèle des spectacles. L'Esam, le Conservatoire de Caen la mer et le Café des Images s'associent à l'événement et programment des films, des stages, des ateliers... Cette année, le festival s'intéressera particulièrement à l'accueil des tout-petits au théâtre et ouvrira sur une conférence sur le thème « Les bébés au théâtre : pourquoi ? Comment les accompagner ? ». Une conférence animée par Patrick Ben Sousan et ouverte à tous. Temps fort de la programmation du théâtre du Champ Exquis, le festival affiche presque complet. Il reste cependant quelques places.

[1] Le spectacle est en tournée dans toute la France jusqu'en juin.

Tél.billetterie : 02 31 44 08 31 - www.champexquis.com

ABRÉGÉ

Hockey féminin : glace mondiale !

Bonne nouvelle pour le monde sportif de l'agglomération ! La patinoire olympique de Caen la mer accueille, du 4 au 10 avril 2011, le Championnat du Monde féminin de Hockey sur glace (2e division). La France y affrontera la Corée du Nord, le Danemark, l'Italie, la Grande-Bretagne et la République Tchèque. Les six équipes se disputeront l'unique place permettant d'accéder en première division et de, peut-être, se qualifier pour les Jeux Olympiques de Sotchi (Russie) en 2014. Des animations autour de l'évènement seront organisées tout au long de la semaine pour informer le grand public, sensibiliser et faire découvrir aux enfants la pratique du hockey et du sport en général. Renseignements : www.caenlamer.fr

Un lieu / Une image

« Parcours dans l'illustration, parcours d'illustrateurs »

De mi-mars à mi-mai, les bibliothèques communautaires de Caen (centre-ville, Chemin-Vert et Pierre-Heuzé) mettent à l'honneur l'illustration dans la littérature jeunesse. Expositions d'originaux et de travaux réalisés dans le cadre d'ateliers artistiques, rencontres avec les créateurs invités et jeu concours permettront aux amateurs de planches et d'images de découvrir l'univers graphique de trois illustrateurs : Céline Azorin, Gaëtan Dorémus et Maryvonne Le Quellec.
Une journée d'étude, ouverte à tous, est prévue le 18 avril. Spécialistes de l'album, éditeurs et auteurs croiseront leurs points de vue et proposeront des parcours dans l'illustration jeunesse.
Renseignements au 02 31 30 47 00.

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS - ADRESSES ET CONTACTS

Cinéma Lux
6, avenue Sainte-Thérèse
Tél. : 02 31 82 29 87
Mail : cinemalux@cinemalux.org

Café des images
4, Square du théâtre
B.P. 51
14202 Hérouville Saint Clair cedex
Tél. : 02 31 45 34 70
Mail : cdi@cafedesimages.fr

Espace Jean Vilar
Square de Niederwerrn
14 123 Ifs-Plaine
Tél. : 02 31 82 72 72
Mail : accueil.ejv@free.fr

Patinoire
8 rue Jean de la Varende 14000 Caen
Tél. : 02 31 30 47 40
Serveur vocal : 02 14 37 29 70
Mail : patinoire.caenlamer@agglo-caen.fr

Stade nautique
Avenue Albert-Sorel
14000 Caen
Tél. : 02 31 30 47 47
Mail : piscine.stadenautique@agglo-caen.fr

Piscine Chemin-Vert
42 rue de Champagne
14000 Caen
Tél. : 02 31 73 08 79
Mail : piscine.cheminvert@agglo-caen.fr

Piscine Grâce-de-Dieu
60 avenue Père Charles de Foucauld
14000 Caen
Tél. : 02 31 52 19 78
Mail : piscine.gracededieu@agglo-caen.fr

Piscine Montmorency
16, rue des Bouvines
14200 Hérouville Saint-Clair
Tél. : 02 31 95 69 00
Mail : piscine.montmorency@agglo-caen.fr

Retrouvez tous nos équipements sur : www.caenlamer.fr

Anne Bulteau,

Direction du département danse du conservatoire de Caen la mer

Portrait

Danseuse pas si classique !

ELLE A UNE CULTURE CHORÉGRAPHIQUE IMPORTANTE, UN CARNET D'ADRESSES BIEN REMPLI AINSI QU'UN CARACTÈRE RÉSOLUMENT ENTREPRENANT. AUTANT D'ÉLÉMENTS QUI ONT AMENÉ ANNE BULTEAU À LA DIRECTION DU DÉPARTEMENT DANSE DU CONSERVATOIRE DE CAEN LA MER, VOILÀ BIENTÔT 10 ANS.

Carnet

Elle découvre la danse comme bien des petites filles, poussée par sa mère.
À 18 ans, elle intègre l'école de Maurice Béjart. Passionnée de scène, elle part sur les routes de l'Italie avec une compagnie cosmopolite. De retour en France, elle intègre celle de Maryse Delente. En 1991, elle profite de l'ouverture de la première session de formation professionnelle pour les professeurs de danse afin de se convertir à l'enseignement. Elle travaille avec de nombreux acteurs de la danse et réfléchit par exemple « aux outils à apporter aux enfants de moins de 8 ans pour qu'ils puissent s'exprimer en dansant ».

Le sourire est franc et massif. Il saute littéralement aux yeux. S'en dégage l'impression d'un caractère résolument optimiste, généreux et volontaire. Anne Bulteau est danseuse professionnelle. Elle a fait ce choix à l'âge de 18 ans. Sans regret ni douleur. Elle vit la danse comme le moyen d'exprimer ses sensibilités. Comme une philosophie. « En danse classique, vous faites travailler votre corps autour d'un axe, cela construit aussi l'esprit. L'interaction entre la tête et le corps est très importante », précise-t-elle.
Mais contrairement à l'héroïne du film « Black Swan », elle ne s'enferme pas dans la danse et sait croiser les regards sur la discipline. « Je travaille beaucoup sur les liens entre les générations, entre les différents types de danses. » À l'école de Maurice Béjart, où elle a été formée pendant trois ans, elle s'est nourrie de bien des techniques : classique mais aussi moderne, jazz. « On faisait également du yoga, c'était une école pluridisciplinaire. » Aujourd'hui, à la tête du département danse du conservatoire de Caen, elle poursuit dans cette veine. « J'essaie de montrer la danse sous un autre jour, ses liens avec les autres arts, mais aussi de croiser les publics d'amateurs et de professionnels. »
Voilà dix ans qu'elle occupe ce poste et qu'elle cherche à faire de ses danseurs amateurs, des amateurs de danse. Un public important pour le monde professionnel dont elle est issue. « Je souhaite accompagner les élèves dans leur acquisition d'une culture artistique.

Dans le mouvement

L'objectif est de leur donner les moyens de se situer dans l'histoire de la danse et d'avoir des clefs de lecture pour apprécier les spectacles. » Vaste projet. Pour cela, elle s'emploie à tisser des liens entre les structures et les compagnies régionales. En la matière, elle est bien placée. « En arrivant en Normandie, le ministère de la Culture m'avait missionnée pour dresser un état des lieux de la danse sur les deux régions normandes », explique-t-elle. Elle aura parcouru pour cela plus de 25 000 km en cinq mois et acquis une bonne connaissance du terrain.
« Je suis toujours dans le mouvement, peut-être par déformation professionnelle », plaisante-t-elle. Le goût des rencontres a, en effet, jalonné toute sa carrière de danseuse et de professeure de danse qu'elle est devenue par la suite. « Aujourd'hui, je suis formatrice de professeurs de danse. Cela me permet de garder un lien avec Paris et de continuer à rencontrer de nouveaux danseurs. » Qu'elle invite parfois au conservatoire lorsque l'occasion s'y prête.

Le département danse du conservatoire

Ce sont 8 professeurs de danse et de culture chorégraphique et 6 musiciens accompagnateurs. 280 élèves et deux disciplines : classique et contemporaine. À la rentrée, une section Jazz devrait également voir le jour. Ainsi que trois studios et la possibilité de répéter dans les deux auditoriums.